

L'IDÉE DE L'INFINI ¹

INTRODUCTION

1. Nous devons à l'amabilité de M. 'Abd al-Wâhid ibn 'Abd al-Wâhid Yahyâ, ainsi qu'à ses sœurs M^{mes}. Khadjjah et Laylâ, fils et filles de René Guénon, et ses héritiers les plus directs, l'occasion de publier dans *Science sacrée* des textes et articles du Maître des études traditionnelles. Nous tenons à les remercier publiquement pour cet honneur insigne. Nous leur exprimons aussi notre gratitude pour les facilités qu'ils nous accordent à faire, toujours dans cette revue, des citations tirées de textes non divulgués à ce jour, citations pouvant être mentionnées dans des articles, ou reproduites à part, à titre documentaire.

Les différents types de documents dont nous faisons état dans *Science sacrée* sont autant de preuves en faveur, ou contre, certaines assertions contenues dans les diverses biographies, et ils permettent bien souvent de rectifier des erreurs communément admises. Lorsque nous nous permettons de dévoiler des aspects jusqu'alors inédits de la vie de René Guénon, nous le faisons toujours dans un but traditionnel, suivant en cela l'enseignement du Cheikh qui précise, à propos de tous les événements qui nous arrivent dans notre vie, « que le fait le plus insignifiant en apparence [peut], quand on l'envisage sous un certain point de vue, présenter une signification importante et recevoir une interprétation en conséquence ; mais le fait en lui-même n'intervient plus alors qu'à titre de signe ou de

René Guénon écrit « L'idée de l'Infini » au cours de la Première Guerre mondiale. Cet article, inédit à ce jour, est légèrement postérieur à la première rédaction de deux de ses futurs ouvrages. C'est en effet au début de ce conflit qu'il rédige *Les états multiples de l'être* ². C'est la troisième des « Etudes métaphysiques » du Maître ; elle est restée inédite ³. Elle a toutefois circulé dans certains milieux,

symbole, et ce qui importe, ce n'est pas le fait envisagé tel quel, mais bien la transposition dont il est susceptible ». Il poursuit : « n'importe quel fait, si on l'envisage "en soi", c'est-à-dire dans le principe dont il n'est qu'une manifestation extérieure, acquiert par là une valeur métaphysique effective ; mais le fait n'est plus ici qu'un simple support ou une base pour la transposition analogique qui doit être effectuée, ce qui revient précisément à dire que son caractère, au point de vue métaphysique, est et ne peut être que purement symbolique ». (Note de la Direction).

2. Chacornac indique que cette première rédaction a été faite en 1915 (*La vie simple de René Guénon*, chap. 8).

3. La version définitive sera publiée après l'installation au Caire. A propos de ce livre, René Guénon avertit l'un de ses correspondants « qu'il n'est guère possible de le comprendre sans avoir lu d'abord "Le Symbolisme de la Croix", auquel il fait suite directement ; c'est la continuité de la série commencée par "L'Homme et son devenir" » (lettre du 3 décembre 1932).

et a été lue, comme en témoigne une partie de sa correspondance. Ainsi, on sollicite René Guénon afin de l'« entendre encore sur quelque sujet métaphysique. G[...] m'a parlé d'un manuscrit sur la possibilité universelle, il me semble, que j'aurais grand intérêt à connaître, si ce n'est point indiscret »⁴. Une fois le texte communiqué, on lui répond : « Vous m'excusez, j'espère, d'avoir tardé quelque temps à vous renvoyer votre manuscrit : je tenais à l'avoir en mains pour vous présenter en ordre et d'après le texte les quelques remarques, questions et objections qu'il m'avait suggérées... »⁵. « Voilà déjà huit jours que j'ai reçu mon manuscrit et votre lettre », écrit René Guénon⁶ ; il poursuit : « je vous prie, à mon tour, de m'excuser d'avoir tant tardé à vous remercier du tout et à répondre à vos objections que j'accepte, croyez-le bien, avec grand plaisir. Seulement, les éloges dont vous les accompagnez ne sont peut-être pas tout à fait justifiés, car mon seul mérite est d'avoir essayé d'exposer ces choses aussi clairement qu'elles en sont susceptibles, et je ne suis pas sûr d'y avoir toujours complètement réussi. Quant aux conceptions elles-mêmes, il est bien entendu que je n'ai aucunement la prétention de les présenter comme miennes, d'autant plus que ce serait leur enlever toute valeur métaphysique, comme à tout ce qui relève de l'ordre individuel ».

Un mois plus tard, après avoir répondu à certaines questions et objections, René Guénon précise : « on ne peut pas parler rigoureusement de l'«essence» d'un possible comme tel, car les possibles sont au-delà de la distinction de l'essence et de la substance, cette distinction n'étant valable qu'à l'intérieur de l'être, tandis que tout possible, en soi, est au-delà de l'être. Si on parle de ce qui appartient «essentiellement»

4. Lettre du 17 juin 1917.

5. Lettre du 3 août 1917. René Guénon écrit, quelques années plus tard, qu'il « persiste à penser qu'on peut faire des objections sans les exprimer en termes agressifs ou désobligeants » (lettre du 4 octobre 1921).

6. Lettre du 12 août 1917.

7. Lettre du 13 septembre 1917. La note concernant l'“existence” de tout possible est désormais la quatrième du chap. 2 des *Etats multiples de l'être*.

8. Lettre du 13 septembre 1917.

9. « Il ne peut être question d'expression que par rapport à un état manifesté, c'est-à-dire conditionné » (lettre du 12 août 1917).

10. Cf., notamment, l'extrait de la lettre du 14 février 1936 cité dans le « Numéro spécial René Guénon », p. 375, n. 128.

11. Lettre du 16 septembre 1916.

12. Au sujet des termes *prasāda* et *samprasāda*, “sérénité”, qui sont de la même racine, René Guénon enseigne que « le rapprochement de ces deux mots a un rapport avec les significations de la *Shekinah* dans la tradition hébraïque » (*Document inédit I*, folio 187). – Ce premier document, d'où sont extraits les passages cités dans la “Note de la Direction”, concerne principalement le domaine traditionnel ; il se distingue du *Document inédit II*, qui se rapporte plutôt à la théologie et à la philosophie.

Comme nous venons de mentionner l'existence de ces inédits, nous profitons de cette occasion pour préciser que les trois premiers paragraphes de l'“Editorial” de notre revue ont été principalement rédigés à partir de tels documents, et de la correspondance. Aussi pouvons-nous assurer que les diverses significations de la “Science sacrée” qui ont été retenues sont bien attestées par René Guénon lui-même. Il nous était possible, toujours à partir de l'enseignement du Maître, et en référence, cette fois, à une tradition particulière comme l'est, par exemple, celle qui dérive le plus directement de la Tradition primordiale, de rappeler que le *Vēda*, c'est la Science sacrée par excellence ; puis d'affirmer, toujours selon René Guénon, que *Vāch*, la “Parole” ou le “Verbe divin”, c'est la Science sacrée ; ensuite, nous aurions pu rapporter que *gupta-Vidyā*, la “Science cachée”, est aussi, d'après lui, la Science sacrée, etc. Ces termes sanscrits sont “iden-

à tel possible, ce n'est donc que d'une façon toute symbolique, comme lorsqu'on attribue une “existence” aux possibles. A propos de cette dernière façon de parler, au lieu de la faire disparaître, j'ai ajouté une note à mon manuscrit, et vos objections m'ont amené à faire la même chose en plusieurs autres endroits. D'autre part, je suis arrivé à exprimer, plus nettement que je ne l'avais fait, le sens et la portée métaphysiques de l'“identité du possible et du réel” ; je vous communiquerai cela »⁷.

La circulation du manuscrit original des *Etats multiples de l'être*, dans sa première version, a donc permis à René Guénon de modifier, sur certains points, l'expression de cette doctrine, en la précisant et en l'explicitant davantage, alors que la métaphysique, « en soi, est et demeure essentiellement indépendante de toute expression »⁸. Cette exigence de clarté et de netteté, pour nous rendre compréhensibles et surtout exprimables⁹ les notions métaphysiques les plus élevées, se rencontre à plusieurs reprises dans la correspondance¹⁰. Par exemple : « si mes explications ne vous satisfont pas entièrement, vous serez bien aimable de me le dire, et je vous serai toujours très obligé de me signaler les objections qui peuvent être faites, car ce n'est que de cette façon qu'on peut arriver à préciser les points qui en ont besoin, et à éviter les confusions fâcheuses qui pourraient se produire si on ne prenait pas assez de précautions »¹¹.

La théorie métaphysique des états multiples de l'être est en parfait accord avec toutes les doctrines traditionnelles. Même dans les plus purement intellectuelles d'entre elles, comme dans le *Vēdānta*, la “Grâce spirituelle” (*Prasāda*)¹² et la “Foi” (*Shraddhā*) interviennent à un niveau éminent. Or, après la publication de *l'Introduction générale à l'étude des*

Doctrines hindoues, on a reproché à son auteur de ne pas avoir utilisé le mot “grâce” à propos de la réalisation métaphysique. Il répond que ce terme, « à part l'inconvénient qu'il a d'être pris ordinairement dans une acception trop peu métaphysique, est une des traductions les plus approchées dont disposent les langues occidentales pour le mot sanscrit “*prasâda*” ; vous me direz alors que j'ai eu tort de ne pas parler de cela, mais je n'ai pas prétendu faire un exposé complet, et il y a bien d'autres choses non moins importantes que j'ai dû également passer sous silence »¹³. C'est précisément dans la description traditionnelle « du voyage symbolique accompli par l'être dans son processus de libération graduelle, depuis la terminaison de l'artère coronale (*sushumnâ*) communiquant constamment avec un rayon du Soleil spirituel, jusqu'à sa destination finale »¹⁴, que René Guénon mentionne la “Grâce spirituelle”¹⁵. Quant à la “Foi” (*Shraddhâ*), il rappelle, d'après Shrî Râmana Maharshi, qu'elle « est nécessaire à l'obtention de la connaissance »¹⁶. Ailleurs, il précise lui-même que, lorsqu'elle est « entendue dans son vrai sens, [elle] implique la certitude (elle est donc totalement différente de la croyance) ; elle est un moyen de connaissance pour ce qui dépasse le domaine de la raison (et qui est, non pas “irrationnel”, mais “supra-rationnel”) »¹⁷.

Cette doctrine des états multiples est présente dans le Christianisme, comme Michel Vâlsan le montre¹⁸ ; c'est aussi ce que confirme le R. P. Sertillanges¹⁹. Ainsi, dans une lettre, on transmet à René Guénon l'information suivante : « j'ai deux fois parlé de vos doctrines avec le P. Sertillanges, qui s'est montré très intéressé [...] Comme je lui rendais un compte assez précis de notre discussion de cet été sur votre travail intitulé “les états de l'être”, je m'imagi-

tifiés” à la Science sacrée par le Cheikh 'Abd al-Wâhid Yahyâ, soit sous la forme d'une “identité” : « la Science sacrée c'est... », soit sous la forme d'une “équivalence” : « la Science sacrée ou... ». Leur étude dépasse le cadre d'un bref éditorial, et s'inscrit dans celui d'un article, que nous publierons d'ailleurs, à l'occasion.

13. Lettre du 28 juillet 1921.

14. *L'Homme et son devenir selon le Vêdânta*, chap. 21.

15. *Ibid.*, chap. 20. L'enseignement de Shrî Aurobindo selon lequel la « suprême Grâce qui répond d'en haut » à l'appel de l'« aspiration fixe et sans défaillance qui appelle d'en bas », est mentionné dans les *E.T.*, 1938, p. 235. C'est par l'“incantation” que l'être tend à s'élever lui-même vers l'influence spirituelle qui « doit être envisagée à l'état pur, si l'on peut s'exprimer ainsi » (*Aperçus sur l'Initiation*, chap. 24). Cette “incantation” est définie comme étant « une aspiration de l'être vers l'Universel, afin d'obtenir ce que nous pourrions appeler, dans un langage d'apparence quelque peu “théologique”, une grâce spirituelle, c'est-à-dire, au fond, une illumination intérieure » (*Ibid.* ; cf. aussi « La prière et l'incantation », *E.T.*, 1936, pp. 9-10, et *La Gnose*, 1911, p. 26, qui contient un passage presque identique, sous la plume de Palingénus).

16. *E.T.*, 1938, p. 461.

17. *Document I*, folio 65.

18. Cf. son article intitulé : « La doctrine des états multiples de l'être dans le Christianisme », *Science sacrée*, n°s 3-4 et dans ce numéro.

19. 1863-1948, dominicain, professeur à l'Institut catholique de Paris.

20. Lettre du 18 décembre 1917. Le 3 janvier 1918, René Guénon répond : « comme vous devez le penser, l'appréciation du P. Sertillanges à mon égard, que vous me transmettez, m'a fait le plus grand plaisir ; je regrette d'autant plus vivement de n'avoir pu faire sa connaissance au moment où vous aviez si aimablement projeté de nous réunir, mais j'espère bien que l'occasion s'en présentera quelque jour ». Et dans sa lettre du 8 décembre 1918, il écrit : « nous avons su avec plaisir, ces jours-ci, l'élection du P. Sertillanges à l'Institut. Je regrette bien de n'avoir pu faire encore sa connaissance comme vous l'aviez projeté, surtout après ce que vous m'avez écrit l'an dernier de son appréciation sur les idées métaphysiques dont vous lui aviez parlé ; espérons pourtant qu'une occasion favorable finira par se présenter quelque jour ».

L'intérêt de René Guénon pour les travaux du P. Sertillanges ne se limite pas à la seule mention faite dans *Le Voile d'Isis* de juin 1932, p. 413 ; il souscrit en effet à une citation de cet auteur concernant saint Thomas, selon laquelle celui-ci n'est pas un philosophe, mais bien plutôt « *Doctor catholicus, theologus*, fervent de la *Sacra Doctrina* » (*Mélanges thomistes*, p.175, in *Document II*, folio 74). Il réserve surtout sept pleines pages au Tome 1^{er} de *L'Eglise* (Paris, 1917) dans le *Document II*, folios 36, 37 et 38.

21. Les diverses citations que nous ferons du *Cours de Philosophie* prouvent que celui-ci, destiné initialement à des élèves âgés de 16 ans, et rédigé, dans sa première version, avant l'année scolaire 1917-1918, s'intègre parfaitement, comme d'ailleurs chacun des écrits de René Guénon, dans un même et unique enseignement doctrinal.

22. Licencié ès Lettres (série : Philosophie ; option : Mathématiques générales) le 8 juillet 1915, René Guénon devait obtenir un diplôme d'études supérieures en Philosophie afin de pouvoir se présenter à l'agrégation. Il soutient son mémoire en 1916 (cf. M.-F. James, *Esotérisme et Christianisme autour de*

nais naïvement qu'il allait me soutenir contre vous par des arguments de surcroît. Eh bien, Monsieur, pas du tout ! [...] Il n'y a guère de thèse, parmi celles que vos lettres de cet été rapportaient, dont il ne dise qu'elle est acceptable, pleine d'intérêt, et conciliable avec la foi [...] Le P. Sertillanges m'a donné une grande joie par sa souplesse d'esprit, trop rare, hélas ! Il a accompagné ses encouragements de beaucoup de compliments à votre sujet. Inutile de vous les redire, n'est-ce pas ? »²⁰.

C'est encore au début de la Première Guerre mondiale que René Guénon commence à enseigner la philosophie, utilisant le *Cours* qu'il a lui-même écrit²¹. Il rédige, cette fois dans le cadre de l'université, son mémoire intitulé : *Examen des idées de Leibnitz sur la signification du Calcul infinitésimal*²². Comme le suggèrent les trois majuscules présentes dans le titre, *ELC*, et comme elles en sont l'anagramme, nous pourrions dire qu'il apporte ici la "clé" véritable du calcul infinitésimal²³. D'autre part, ce travail autorisait aussi René Guénon à passer un concours qui, une fois obtenu, lui aurait permis de pouvoir appeler "de l'intérieur" à une réforme profonde, nécessaire et vivificatrice, de la mentalité universitaire²⁴.

René Guénon, p. 162, Paris, 1981). Tous les travaux qu'il effectuera au sein de l'université, comme, par exemple, ses dissertations pour les épreuves de l'agrégation, sont d'inspiration purement traditionnelle (cf., dans le « Numéro spécial » de *Science sacrée*, pp. 446-447).

23. Sur le symbolisme de la "clé" et le nom islamique de René Guénon, cf. Muhammad Vâlsan, « Aperçus sur les indications allusives du titre » des *Futûḥât*, 3^{ème} partie, *Science sacrée*, n^{os} 1-2, pp. 71-76.

24. Cf. dans le « Numéro spécial », pp. 369-374.

Il divise son étude en trois parties.

« Dans la première partie, nous avons exposé les idées de Leibnitz sur la signification et sur la valeur du calcul infinitésimal, en nous bornant presque exclusivement à reproduire les textes mêmes de l'auteur, groupés suivant les différentes questions auxquelles ils se rapportent, et en les accompagnant d'aussi peu de commentaires qu'il nous a été possible.

Dans la seconde partie, nous avons cherché à interpréter ces idées, de façon à dégager la part de vérité qu'elles contiennent, et, dans la mesure où elles nous ont paru inacceptables, à leur substituer d'autres conceptions plus propres à fonder la méthode infinitésimale et à en justifier la rigueur.

Dans la troisième partie, nous avons développé ces dernières conceptions de manière à en montrer la portée, en insistant surtout sur les points qui présentent un rapport plus direct avec les principes métaphysiques dans lesquels, pour nous, se trouve en définitive le véritable fondement de la méthode infinitésimale ». On comprendra, à la lecture de cette citation extraite de l'« Avant-Propos », que le plan général de ce mémoire est bien différent de celui des *Principes du Calcul infinitésimal*.

Maintenant, si l'on se reporte au 1^{er} chapitre des *Etats multiples de l'être* et au 1^{er} chapitre des *Principes du Calcul infinitésimal*, on constate la présence du terme "Infini" dans chacun d'entre eux. Dans ces deux chapitres, l'Infini est toujours interprété du point de vue métaphysique. On pourrait toutefois dire qu'il est compris dans son sens purement métaphysique dans *Les Etats multiples de l'être*, puisqu'il est « envisagé dans ses rapports avec la Possibilité universelle » ; dans *Les Principes du Calcul infinitésimal*, il est surtout considéré eu égard aux

25. Ceux qui ont été publiés entre 1909 et 1914 étaient signés de noms “fonctionnels” : Palingénus, dans *La Gnose*, et Le Sphinx, dans *La France Antimaçonnique*. Nous n’oublions pas la collaboration occasionnelle de René Guénon à certaines revues, pour des comptes rendus (cf. *L’Initiation* de janvier-février 1909) ou des lettres cosignées (cf. *L’Acacia* de mars 1909 ; *La France Chrétienne* du 1^{er} juillet 1909, etc.). Toutefois, dans ces cas, il ne s’agit pas d’articles, au sens précis de ce terme.

Il faut tenir compte de la signification profonde que peuvent avoir ces noms “fonctionnels” évoqués plus haut : « chaque fois que je me suis servi ainsi d’autres signatures, il y a eu des raisons spéciales, et cela ne doit pas être attribué à R.G., ces signatures n’étant pas simplement des “pseudonymes” à la manière “littéraire”, mais représentant, si l’on peut dire, des “entités” réellement distinctes » (lettre du 17 juin 1934).

26. Dans la lettre de convocation, datée du 1^{er} octobre 1912, adressée à « Monsieur Guesnon » (*sic* ; les divers secrétaires-adjoints de cette loge reprennent tous cette écriture fautive), l’“Ordre du jour” stipule, comme premier point : « Conférence faite par le f. : G. :. ».

L’entrée de René Guénon dans cette loge semble remonter au début de 1912. Jean-Pierre Laurant, s’appuyant sur le compte rendu du secrétaire de la loge Thébah, précise que Guénon y a pris la parole le 4 avril 1912. Il ajoute que « ce compte rendu vient d’archives privées, l’authenticité en est très probable » (*Le sens caché dans l’œuvre de René Guénon*, p. 50 et p. 57, n. 35, Lausanne, 1975). La plus ancienne lettre de convocation que nous avons consultée est datée du 12 avril 1912 (pour la tenue du 18 avril) ; la dernière est datée du 29 juin 1914 (pour la tenue du 2 juillet). D’autre part, suite au décès du père de René Guénon le 24 décembre 1913 (cf. M. Vâlsan, « R.G. de la Saule », pp. 18 et 55), et conformément au dernier point de l’“Ordre du jour” de la tenue du 19 février 1914 (cf. la lettre de convocation du 16 février

conceptions et à la terminologie de certains théologiens, philosophes et mathématiciens, qui n’ont pas conçu le Tout universel d’une manière purement métaphysique, ou ont confondu, d’une façon ou d’une autre, “Infini” et “indéfini”.

L’article que nous publions ci-après apparaît comme une sorte de synthèse des deux points de vue que nous venons de mentionner. Même si les idées qu’il contient sont désormais connues, cet article méritait d’être enfin édité : outre sa perfection formelle, d’ailleurs propre à tous les écrits de René Guénon, qui sont autant de “chefs-d’œuvre”, il apporte un éclairage “nouveau” sur nombre de notions. Plus encore, il s’inscrit dans une perspective qu’il convient de préciser. Pour cela, nous rappellerons que le premier article signé : René Guénon²⁵, à savoir « L’Enseignement initiatique », est d’abord une conférence, celle qui a été « faite à la R. :. L. :. Thébah n° 347 », probablement le 7 octobre 1912²⁶. Cette conférence sera publiée dans le quatrième numéro du *Symbolisme*²⁷. Quant au second article de René

1914), il y eut dans cette loge une « batterie de deuil à la mémoire [...] du père de notre F. :. Guénon ». Tels sont les quelques renseignements que nous souhaitons fournir sur l’appartenance de René Guénon à la loge Thébah durant cette période.

27. Janvier 1913, pp. 91-100. Ce sera l’unique article de René Guénon publié avant la Première Guerre. Avant de former désormais le chapitre 31 des *Aperçus sur l’Initiation*, ce texte a été repris, tel quel, dans *Le Voile d’Isis* de décembre 1933, précédé de cette note : « Comme complément à nos précédentes études sur la question de l’initiation, et plus spécialement en ce qui concerne la différence essentielle qui existe entre les méthodes de l’enseignement initiatique et celles de l’enseignement profane, nous reproduisons ici, sans y rien modifier, un article que nous avons fait paraître autrefois dans la revue *Le Symbolisme* (numéro de janvier 1913). Comme la plupart des lecteurs actuels du *Voile d’Isis* n’ont sans doute jamais eu connais-

Guénon, « L'idée de l'Infini », il a été lui aussi, initialement, une conférence faite, cette fois, dans le cadre de ses études dans l'enseignement supérieur et de sa préparation de l'agrégation. Restée inédite à ce jour, elle aurait dû être publiée, sous forme d'article, dans la *Revue philosophique* ou dans la *Revue de Philosophie* ²⁸.

L'enseignement de René Guénon est un enseignement initiatique et un enseignement métaphysique : il était donc "normal" que le Maître commençât par donner la signification profonde de l'un et de l'autre dans ses deux premiers textes ²⁹. D'autre part, et en accord avec ce qu'il affirme dès son premier livre, à savoir que l'enseignement oral précède l'enseignement écrit, et que le premier est d'un caractère direct, et bénéficie d'un statut prépondérant par rapport au second, René Guénon a lui-même dispensé son enseignement tout d'abord oralement, ce qui est conforme au mode de transmission régulière de toutes les doctrines traditionnelles, « et cela même dans le cas où elles ont été fixées dans des textes écrits ; il en est ainsi pour des raisons profondes, car ce ne sont pas seulement des mots qui doivent être transmis, mais c'est surtout la participation effective à la tradition qui doit être assurée » ³⁰.

« L'idée de l'Infini » s'adresse donc à des universitaires ³¹, à des philosophes et à des étudiants en philosophie ; on ne s'étonnera pas que son auteur cite des passages de *L'Éthique* de Spinoza, et se réfère

sance de cet article, nous pensons que sa reproduction ne sera pas inopportune ; et elle montrera en même temps que, quoi que puissent imaginer certains, qui jugent trop facilement d'après eux-mêmes, notre façon d'envisager ces choses n'a jamais varié ».

28. Cf., dans le « Numéro spécial René Guénon », pp. 454-456. Ces

deux revues ne doivent pas être confondues : la *Revue Philosophique* est un « organe universitaire », alors que la *Revue de Philosophie* n'a « aucune attache avec les milieux où ladite "science officielle" est en honneur » (*Le Théosophisme*, note additionnelle au chap. 30). Si nous ne savons pas pourquoi il n'a pu paraître dans la *Revue Philosophique*, malgré l'accord de son directeur, Lévy-Bruhl, Noëlle Maurice-Denis Boulet nous apprend que c'est Maritain qui s'opposa à sa publication dans la *Revue de Philosophie*, alors que son directeur, le P. Peillaube, ainsi que le P. Blanche, étaient favorables à sa publication (cf. « Numéro spécial », p. 455, et la note 225).

29. A propos de ces deux "aspects" de cet enseignement, nous ferons remarquer que c'est après l'édition de ses trois études métaphysiques que René Guénon commence, en octobre 1932, à publier dans *Le Voile d'Isis* la série de ses articles sur l'initiation. Celle-là avait d'ailleurs été précédée par deux textes : « Initiation sacerdotale et initiation royale » (n° de janvier 1931), et « Organisations initiatiques et sectes religieuses » (n° de juin 1932). Quant à l'article intitulé : « Les Centres initiatiques », paru à l'insu de René Guénon dans le *Bulletin des Polaires* en mars 1931, il faut le distinguer de celui qui a pour titre : « Des Centres initiatiques », publié dans *Le Voile d'Isis* (n° de janvier 1933).

30. *L'Homme et son devenir selon le Védānta*, chap. 1.

31. On pensera, entre autres, à Gaston Milhaud (1858-1918) avec qui René Guénon était en correspondance, sur les plans intellectuel et personnel ; il précise, à la fin de sa lettre du 3 janvier 1918 rédigée à Sétif : « j'ai reçu il y a quelques jours un mot de M. Milhaud, à qui j'avais écrit pour lui annoncer mon changement, n'ayant pu le voir avant de quitter Paris ». Le 8 décembre 1918, il indique que ce mathématicien et logicien, professeur de philosophie à la Sorbonne, est mort « quelques jours avant la libération de Lille ; il n'aura donc pas pu revoir son fils qui s'y trouvait retenu depuis le début de la guerre ».

32. L'écriture habituelle du nom de ce philosophe est "Leibniz". Toutefois, dans son édition annotée de la *Monadologie*, Boutroux justifie l'écriture "Leibnitz" (Paris, 1881 ; pp. 1-2 de la réédition de 1970). De son côté, Belaval précise : « Leibniz, Leibnitz, Leibnüzius, Leibnütz, Leubnutz, Lubenicz, etc..., autant d'orthographe, chez notre auteur même, à ce nom d'origine slave » (*Leibniz, Initiation à sa Philosophie*, 1^{ère} note au chap. 2, Paris, 1969). On remarquera d'autre part que les citations philosophiques abondent dans l'*Examen des idées de Leibnitz*, René Guénon se référant constamment aux *Mathematische Schriften* (8 volumes, 1849-1863) et aux *Philosophischen Schriften* (7 volumes, 1875-1890), édités par Gerhardt.

33. « Pour désigner tout ce qui dépasse l'être tel que je l'entends, je trouve bien préférable l'emploi d'un terme de forme négative. D'autre part, la confusion entre "non-être" et "néant" ne peut se produire, dès lors qu'on a pris soin de préciser que le non-être est inclus dans la Possibilité, tandis que le néant n'est pas autre chose que l'impossible. Je ne peux donc pas accorder que l'opposition "être-néant" soit identique à l'opposition "possible-impossible" : les deux derniers termes sont bien identiques, mais les deux premiers ne le sont pas ; et même on ne peut pas dire rigoureusement que ce soit à l'être, mais seulement au possible que s'oppose le néant, ou plutôt qui s'opposerait s'il pouvait entrer réellement comme terme dans une opposition quelconque » (lettre du 12 août 1917). L'un de ses correspondants lui ayant adressé une objection, à savoir « que les mots "Perfection", "Tout", "Possibilité universelle" n'ont rien de négatif, et sont cependant applicables au-delà de l'être », René Guénon répond « en lui faisant remarquer que, en tout cas, la forme négative n'en reste pas moins nécessaire quand on veut désigner ce qui est au-delà de l'être à l'exclusion de l'être, ce qui est précisément le sens du "non-être" » (lettre du 13 septembre 1917 ; c'est Guénon qui souligne

aux *Principes de la Philosophie* de Descartes, à la *Monadologie* de Leibnitz ³², à Kant et à Renouvier... Pourtant, la doctrine n'est évidemment aucunement d'ordre philosophique : elle est, comme dans tous les écrits de Guénon, conforme à la théorie des états multiples de l'être, même si celle-ci n'est pas nommée : il expose ici la doctrine métaphysique de l'Infini ³³, en se servant de l'étymologie de ce terme, et en faisant appel, d'autre part, à la logique ³⁴, pour réfuter certaines conceptions qui dominaient à l'époque.

Ainsi, quelque temps après les "interventions" de Palingénus et du Sphinx au sein d'authentiques organisations initiatiques et dans divers milieux néo-spiritualistes, afin de restituer aux doctrines ésotériques leurs vraies significations et fonctions traditionnelles, René Guénon expose les principes de la métaphysique véritable dans les milieux universitaires, et auprès des "intellectuels" contemporains. Là encore, ne s'agit-il pas de trouver des "exceptions", c'est-à-dire des individus présentant les qualifications requises et les aptitudes intellectuelles voulues ? ³⁵

l'expression mise en italique). Un peu plus loin, toujours dans cette même lettre, il précise : « quand il s'agit de l'Infini ou de la Possibilité universelle, ce n'est pas "unité" qu'il faut dire rigoureusement, mais bien "non-dualité" ».

34. Il recourt ici au point de vue de la logique pure, et utilise les termes ou expressions propres à cette science, comme ceux de "contradiction", "contradictoire", "nécessité" et "possibilité" logiques, etc.

35. Il écrira bientôt : « ce n'est pas dans les milieux universitaires que je compte trouver jamais la moindre compréhension des choses métaphysiques » (cette citation vient à la suite de celle qui a été faite de la lettre du 3 janvier 1918, dans la note 20). Et, plus tard, il dira : « l'"élite" à laquelle j'entends m'adresser surtout n'est point composée d'érudits et de spécialistes » (lettre du 14 août 1921).

Parmi les conceptions théologiques, philosophiques et mathématiques auxquelles nous avons fait allusion plus haut, nous en retiendrons une pour chacun des trois domaines concernés. Tout d'abord, nous mentionnerons, après René Guénon³⁶, ce que le P. de Régnon écrivait dans *La Métaphysique des causes*³⁷ : « Dans un ensemble quelconque, le tout est un, et les parties sont multiples. L'unité, l'être, l'acte répondent au tout ; et, en pénétrant dans le tout, les parties sont dépouillées en quelque manière de leur unité, puisqu'elles ne cessent d'être indivises en soi, et divisées des autres. En un mot, la raison de totalité est l'unité formelle, et les parties jouent le rôle de matière³⁸. Pour les positivistes, le tout suit les parties ; les parties sont la raison du tout ; aussi, pour eux, le tout n'est qu'un amas sans ordre et sans autre unité qu'une agrégation fortuite. Pour nous, le tout est le parfait, l'être en acte ; les parties sont l'imparfait, la matière, la puissance. Pour nous, par conséquent, le tout prime les parties, et c'est l'unité du tout qui est le lien entre toutes les parties »³⁹. Dans l'enseignement de René Guénon, l'Infini métaphysique, ou le Tout universel, est bien synonyme de l'idée de la Perfection, et « la Perfection comprend tout, donc elle comprend l'être ; dire qu'elle comprend l'être, ce n'est pas dire qu'elle est l'être, car on ne peut pas dire qu'elle est l'être seulement, mais elle est l'être *plus* tout le reste »⁴⁰. Ce qui revient à dire que l'Être ne coïncide pas avec le Tout. On ne saurait, en effet, négliger la distinction, « capitale métaphysiquement entre l'Être et l'Infini »⁴¹ ; l'Être « ne peut aucunement être identifié à l'Infini »⁴², car l'Être universel « est la première de toutes les déterminations, mais c'est encore une détermination, donc une limitation »⁴³.

36. *Document II*, folio 31.

37. Pages 586-587, 2^{ème} éd., Paris, 1908.

38. « *Partes se habent in ratione materiæ... totum se habet in ratione formæ* » (saint Thomas, I, q. 7, art. 3, ad. 3^{ème}). [Cette note et la suivante sont du P. de Régnon.]

39. « Le tout et le parfait sont complètement identiques, ou sont bien voisins de nature » (Aristote, *Physique*, III, chap. 7).

Après cette citation du P. de Régnon, René Guénon écrit : « un tout qui a des parties, même s'il leur est logiquement antérieur et s'il en est indépendant, contient en lui-même une multiplicité, et qui dit multiplicité dit possibilité de changement ; l'unité, ou plutôt la non-multiplicité (nous pourrions dire la non-dualité, car la dualité est le point de départ de toute multiplicité), est postulée nécessairement par l'immutabilité. Le tout qui a des parties est un sous le rapport du tout, mais autre sous le rapport des parties ; il ne peut donc pas être dit absolument un. C'est pourquoi l'être n'est pas un genre, et les genres ou les catégories ne sont pas des parties de l'être », (*Document II*, folio 31).

40. *Ibid.*, folio 36. C'est Guénon qui souligne.

41. Lettre du 7 mai 1921.

42. *Les Etats multiples de l'être*, chap. 1.

43. Lettre du 28 juillet 1921.

Ensuite, nous rappellerons que Maritain considérait l'« "infini potentiel" comme véritablement infini ». Soutenir une telle thèse implique, selon René Guénon, qu'on ne « peut échapper à une foule de contradictions ; et d'ailleurs il doit nécessairement en être ainsi, puisque la contradiction est dans l'hypothèse même »⁴⁴. Or, c'est « l'infini "*simpliciter*" [qui] est le seul véritable infini, étant seul illimité en acte, tandis que le soi-disant "infini potentiel" ne l'est pas et ne peut jamais le devenir »⁴⁵.

Nous citerons enfin ce que rapportait Henri Poincaré, dans ses *Dernières Pensées* : « Nous constaterons qu'il y a chez les mathématiciens deux tendances opposées dans la façon d'envisager l'infini. Pour les uns (les *Pragmatistes*), l'infini dérive du fini, il y a infini parce qu'il y a une infinité de choses finies possibles ; pour les autres (les *Cantoriens*), l'infini préexiste au fini, le fini s'obtenant en découpant un petit morceau dans l'infini »⁴⁶. Après avoir écrit ces deux phrases, René Guénon précise : « on voit ici très nettement l'erreur fondamentale d'où proviennent toutes ces difficultés et divergences, et qui est toujours la même, à savoir la confusion entre l'Infini et l'indéfini. C'est l'indéfini qui procède du fini, dont il n'est que le développement, et il y a une indéfinité (et même une indéfinité multiple, comportant des degrés indéfinis en nombre et en extension) de choses finies possibles ; mais un "nombre infini" est une expression qui n'a aucun sens, car elle implique contradiction, et le "transfini" lui-même n'est constitué que par les puissances multiples de l'indéfini. D'autre part, l'Infini préexiste nécessairement au fini, comme le principe (d'ordre universel) préexiste (logiquement, bien entendu, car le point de vue temporel ne s'applique pas ici) à toutes ses conséquences

44. Ces deux citations sont extraites de la lettre du 16 septembre 1916.

45. *Document inédit I*, folio 62.

46. Chapitre intitulé : « Les Mathématiques et la Logique », pp. 144-145, 2^{ème} éd., Paris, 1913.

particulières (c'est-à-dire à toutes les possibilités envisagées en mode distinctif) ; mais le fini n'est pas pour cela « un petit morceau dans l'infini », parce que l'Infini ne saurait avoir de parties, et parce qu'il ne peut pas y avoir de commune mesure entre le fini et l'Infini, ni même entre l'indéfini (développement du fini) et l'Infini »⁴⁷.

Depuis la publication des livres et articles de René Guénon, nous connaissons la doctrine métaphysique de l'Infini ou du Tout ; nous savons qu'il faut établir une distinction entre Infini et indéfini, et récuser l'idée de « nombre infini ». Pendant la Première Guerre mondiale, ces vérités métaphysiques n'étaient aucunement répandues en Occident ; elles étaient inconnues et insoupçonnées des contemporains de René Guénon. Celui-ci a dû réaliser, dès ses premiers articles, « un travail de synthèse à la fois conceptuelle et terminologique – ces deux choses allant nécessairement ensemble – qui apparaît d'ailleurs comme une des réussites les plus merveilleuses de l'enseignement traditionnel »⁴⁸.

C'est ce dont on peut se rendre compte aussi à la lecture du titre même du texte que nous publions, à savoir : « L'idée de l'Infini ». Un philosophe n'aurait-il pas plutôt retenu comme titre : « Le concept de l'Infini » ? Pour René Guénon, l'idée de l'Infini ne peut pas être regardée comme un « concept », parce qu'il convient « de réserver le nom de “concept” aux seules idées générales, à l'exclusion des idées universelles (ou transcendantales) »⁴⁹. L'Infini « n'est pas un genre, et le concept n'est pas autre chose que l'idée générale telle qu'elle existe en nous (c'est-à-dire le côté purement psychologique de cette idée, quelle que soit la réalité qui lui correspond ontologiquement) ; toute notion d'ordre universel s'élève au-

47. *Document inédit II*, folio 27. D'autre part, dans la note 8 du chap. 1 des *Etats multiples de l'être* qui concerne « le prétendu “infini mathématique” », il faut corriger le dernier terme cité dans les parenthèses, « infini », par celui d'« indéfini », ce qui est à la fois conforme au sens et à l'édition originale (Paris, 1931, p. 17, n. 1).

La date de publication des *Etats multiples de l'être* n'est pas celle que l'on peut lire sur la page intérieure de cet ouvrage (correspondant à la p. 3 de l'édition originale), et sur la page suivante qui mentionne 1932 comme année du “copyright”. Celle qu'il faut retenir figure sous la “Table des Matières” (éd. or., p. 141), à savoir 1931. Le recours à la correspondance permet de confirmer cette dernière date : « Mon nouveau livre est paru vers le milieu de décembre », précise René Guénon dans sa lettre du 15 janvier 1932 ; il ajoute que « les dépôts en librairie ne doivent être faits que maintenant, [l'éditeur] ayant trouvé qu'il valait mieux laisser passer la période des étrennes, trop défavorable pour les ouvrages sérieux ».

48. Michel Vâlsan, « L'Islam et la fonction de René Guénon », p. 148 du « Numéro spécial » de *Science sacrée*.

49. Lettre du 2 septembre 1922.

50. *Document inédit II*, folio 39. De même, à propos du “concept de contemplation”, René Guénon objecte que, pour les Orientaux, la contemplation n’est pas « simplement un “concept”, mais bien une réalité au sens le plus complet de ce mot. Cela ne veut pas dire, bien entendu, qu’un concept ne soit pas aussi une réalité d’un certain ordre, mais envisager la contemplation dans cet ordre (plutôt rationnel que proprement intellectuel) serait tout à fait insuffisant ; qu’Aristote se soit borné à cela, c’est encore bien possible, et alors il faudra dire qu’il a été trop philosophe et pas assez métaphysicien. Maintenant, je me demande jusqu’à quel point le terme de “concept” peut s’appliquer à une idée comme celle de la contemplation, même lorsqu’elle est envisagée à un point de vue simplement théorique ; peut-être faudrait-il faire intervenir ici la considération des rapports de la logique et de la métaphysique » (lettre du 27 mars 1921). Dans sa lettre du 7 mai 1921, il revient sur « la question de la contemplation : les Orientaux, d’une façon générale, ne séparent jamais l’idée de la réalité, et ici encore moins que partout ailleurs ; leur logique est, à cet égard, quelque peu différente de celle des Grecs, et plus encore de celle des Occidentaux modernes, en ce sens que, pour eux, il n’y a pas la chose d’un côté et l’idée de l’autre, mais l’idée ne vaut que dans la mesure où elle est identique à la chose même. En tout cas, l’idée, même simplement théorique, que nous pouvons avoir de la contemplation, ne me paraît pas pouvoir être appelée proprement un concept, avec la signification qu’a ce mot en logique occidentale ».

51. *Cours de Philosophie*, “Psychologie”, f. 18, p. 4 ; cf. aussi *Psychologie*, p. 178, Milano, 2001. Au début du chapitre intitulé : « La raison et l’intellect », René Guénon rappelle que la première fonction appartenant en propre à la raison consiste « d’abord dans la formation des concepts, en entendant par là les idées générales envisagées au point de vue psychologique » (*Cours*, f. 20, p. 2 ; *Psychologie*, p. 193).

52. *Document inédit II*, folio 30.

dessus du concept dans la même mesure que son objet dépasse tous les genres »⁵⁰. Telle est l’idée de l’Infini, transcendant tout concept qui, lui, relève de l’ordre rationnel. D’ailleurs, l’activité rationnelle proprement dite commence « à la formation de l’idée générale, ou du concept au sens le plus rigoureux de ce terme »⁵¹. Il faut donc distinguer soigneusement l’idée générale de l’idée universelle, ce que le texte suivant prouve remarquablement : « Les idées générales peuvent être objet de la raison individuelle qui s’y élève en partant des idées sensibles (et qui, à cet égard, ne peut dépasser les genres suprêmes ou les catégories) ; les idées universelles, qui sont indépendantes des choses, ne peuvent être connues que par l’intellect (tels sont les “transcendants”). Cette distinction correspond, sous un autre aspect, à celle qui existe entre la pensée formelle et l’idée informelle (la première seule pouvant rentrer dans le domaine psychologique, tandis que la seconde est purement ontologique, du moins autant qu’on reste dans les limites de l’être) ; elle peut servir aussi à marquer la séparation des domaines respectifs de la logique et de la métaphysique. Bien que celles-ci aient entre elles des rapports manifestes, on ne doit jamais les confondre ou les identifier, car ces rapports mêmes impliquent une distinction profonde ; les principes fondamentaux de la logique ne sont qu’une application, aux conditions actuelles de l’être humain, de principes universels qui, comme tels, relèvent exclusivement de la métaphysique, et il y a, entre ces principes métaphysiques (même si on se borne à l’ontologie) et leur application logique, toute la distance qui sépare le rationnel de l’intelligible, c’est-à-dire, en somme, l’individuel de l’universel »⁵².

La théorie métaphysique de l’idée de l’Infini,

telle que René Guénon l'expose dans son article, « est la préparation nécessaire de la connaissance effective, mais elle ne peut être que cela, et ce caractère doit influencer sur la façon dont sera présenté l'exposé de la théorie elle-même. Je veux dire que, même si on laisse de côté tout ce qui n'est pas d'ordre exclusivement théorique, il n'en faudra pas moins tenir compte de ce qui devra ainsi rester "sous-entendu" »⁵³. En d'autres termes, même si « la théorie doit cependant précéder toute réalisation », il est nécessaire « de ne pas vouloir séparer la réalisation de la théorie », et exact « de dire qu'elles forment un tout indissoluble ». Toutefois, « cette préparation théorique ne concerne que ce qui est de l'ordre métaphysique pur, à l'exclusion de tout ce qui est de l'ordre des connaissances relatives (comme la connaissance proprement scientifique), qui est ici sans aucune importance ». C'est bien la réalisation qui est la finalité véritable : « quand je parle de métaphysique, je pense *surtout* à la réalisation, puisque la théorie n'est qu'une préparation à celle-ci »⁵⁴. Or, d'une part, c'est l'intuition intellectuelle « qui constitue proprement et essentiellement la métaphysique. Sans cela, celle-ci ne pourrait pas être "supra-rationnelle" comme elle doit l'être »⁵⁵. C'est l'intellect transcendant « seul qui a, en soi, la possibilité de devenir (ou plutôt d'être) tout ce qui est connaissable », car « tout ce qui est est connaissable »⁵⁶. Et, « pour toutes les idées qui sont du ressort, non de la raison, mais de l'intellect, il ne peut être question ni d'acquisition ni de développement ; la connaissance de ces idées implique en effet, non un développement de possibilités individuelles, mais une prise de conscience d'états supra-individuels »⁵⁷. René Guénon poursuit, en attirant l'attention sur le point suivant : « cette distinction est particulièrement importante *au*

53. Lettre du 3 janvier 1918. Les citations suivantes proviennent de cette même lettre.

54. Lettre du 19 décembre 1918 ; c'est Guénon qui souligne.

55. *Ibid.*

56. Lettre du 27 mars 1921.

57. *Document inédit I*, folio 63 ; c'est nous qui soulignons dans la suite de cette citation.

point de vue d'une réalisation métaphysique d'ordre proprement initiatique ». Ainsi pouvons-nous remarquer qu'il existe une "correspondance" réelle entre la doctrine, ou théorie initiatique et métaphysique exposée dans les deux premiers articles du Maître, et la réalisation par excellence, qui est, elle aussi, métaphysique et initiatique. D'autre part, « le mot de "réalisation" implique qu'on se place au point de vue des êtres individuels, qui, comme tels, sont "dans le devenir", je dirais plutôt dans la manifestation. Seulement, l'être individuel, pour "réaliser", n'a pas à "se faire infini", ce qui serait contradictoire ; il a à prendre effectivement conscience (si toutefois ce mot de conscience peut s'appliquer ici), qu'il n'est pas seulement l'être individuel, ou plutôt que l'être qu'il est dans un certain état est aussi autre chose dans d'autres états »⁵⁸.

Les considérations précédentes permettent de comprendre que l'Infini, bien loin de n'être seulement qu'un concept, est, en réalité, identique à la Connaissance universelle : « pour les Orientaux, en effet, la Connaissance est bien identique à l'Infini, et voici en particulier un texte qui est très clair à cet égard : "*Brahma* est la Vérité, la Connaissance, l'Infini" (je traduis tout à fait littéralement) »⁵⁹.

*

* *

L'édition de « L'idée de l'Infini » est établie à partir du manuscrit autographe⁶⁰ de René Guénon, et de celui copié par Berthe Guénon : c'est ce dernier qui contient le titre⁶¹. En dépit des citations et des

58. Lettre du 18 février 1919.

59. Lettre du 12 août 1917. C'est l'« une des énonciations fondamentales du *Védānta* », mentionnée dans la *Taittirīyaka Upanishad*, et citée dans *Les états multiples de l'être*, chap. 16, 1^{ère} note, et dans *Autorité spirituelle et Pouvoir temporel*, chap. 3, 1^{ère} note.

60. Celui-ci est dépourvu de titre. Il débute par : « Le mot "infini" » ; puis René Guénon a ajouté la phrase liminaire. Les ajouts au texte et aux notes sont d'ailleurs très importants : ils commencent au folio V, c'est-à-dire à partir de la 17^{ème} page, et s'étendent sur sept pages.

61. Dans la mesure où nombre de textes inédits de René Guénon n'ont pas de titre, nous sommes contraint, pour pouvoir les différencier, de leur en attribuer un ; c'est ce que nous avons fait pour « L'Enseignement de la Philosophie » publié dans le « Numéro spécial », pp. 550 à 559 (cf. aussi la note 279, p. 545).

références tirées d'ouvrages philosophiques, et comme dans tous les écrits de René Guénon, il ne s'agit aucunement, dans cet article et dans les notes qui l'accompagnent, d'érudition⁶² ou d'"histoire des idées". Il en est de même, bien entendu, pour les « Notes additionnelles » que nous avons ajoutées afin d'explicitier certaines notions ou expressions, et d'apporter des preuves documentaires ou doctrinales ; elles sont publiées après « L'idée de l'Infini ». « *Studium philosophiæ non est ad hoc quod sciatur quid homines senserint, sed qualiter se habeat veritas rerum* », enseigne saint Thomas d'Aquin⁶³. René Guénon, qui transcrit cette phrase, la traduit ainsi : « L'étude de la philosophie ne consiste pas à savoir ce que les hommes ont pensé, mais qu'elle est la vérité des choses »⁶⁴. Dans une perspective traditionnelle similaire, il précise lui-même : « ce qui nous intéresse vraiment et profondément, ce n'est pas l'"histoire des idées", qui n'est en somme qu'affaire de pure curiosité, mais ce sont les idées elles-mêmes, et les idées envisagées au point de vue, non d'une "théorie de la connaissance", mais de la Connaissance elle-même ; c'est là, en réalité, le seul point de vue qui ait une valeur proprement intellectuelle »⁶⁵.

Enfin, nous nous permettrons de faire remarquer que les écrits publiés de René Guénon ne sauraient être considérés comme des exposés complets, sur tel ou tel sujet, ce qu'il confirme d'ailleurs lui-même⁶⁶, et ce qui serait tout à fait impossible. C'est la raison pour laquelle nous recourons, une fois encore, à la correspondance et aux documents inédits, retenant généralement ceux qui sont contemporains de « L'idée de l'Infini » ; chacun, dans l'ordre qui lui est propre, participe de l'enseignement de René Guénon, et en révèle certains aspects. D'autre part,

62. René Guénon s'est déjà suffisamment expliqué là-dessus : cf. l'« Avant-Propos » de son premier livre : « nous ne voulons point faire ici œuvre d'érudition, et le point de vue auquel nous entendons nous placer est beaucoup plus profond que celui-là ». D'autre part, à propos d'« une attribution inexacte de citation », il précise : « cela peut arriver, quand on n'est pas un "érudit" et qu'on n'a pas sous la main le moyen de tout vérifier » (*Le Voile d'Isis*, 1932, p. 797).

63. *De Cælo et Mundo*, I, *Lectio 22, Opera omnia*, Ed. Vivès, Vol. 23, p. 77, Paris, 1875.

64. *Document inédit II*, folio 72.

65. *Ibid.*, folio 32.

66. Cf. l'extrait de sa lettre du 28 juillet 1921 cité précédemment au sujet de *prasâda*.

ses textes inédits apportent des lumières sur des questions que René Guénon n'a pu traiter ou intégrer dans ses publications ⁶⁷. On pourrait nous objecter qu'on peut tout à fait souscrire à l'enseignement du Maître sans savoir ce qu'est la conception des "attributs de la Substance" chez Spinoza, ce que sont les théories leibniziennes de la "préformation" et de l'"emboîtement des germes", les "formes de la sensibilité" chez Kant, ou ce qu'est l'école néo-criticiste ⁶⁸... On peut légitimement ignorer tout cela jusqu'à un certain point. Mais, dans la mesure où René Guénon a fourni lui-même des précisions sur ces questions, il serait regrettable de passer sous silence cet apport précieux qui, tout en étant à ce jour inédit, relève néanmoins, lui aussi, de l'unité de l'enseignement intellectuel de René Guénon.

67. Il est tout à fait significatif, et digne d'intérêt, de constater que les phrases, paragraphes et développements contenus dans les *Documents I et II*, ont été utiles à René Guénon, puisque, très régulièrement, et jusque pour ses derniers articles, il a puisé dans ces inédits : il marquait d'ailleurs d'un signe, dans la marge, les passages qu'il reprenait intégralement.

68. Ces exemples sont tirés de l'article publié ci-après.

P. B.

L'idée de l'infini

Lorsqu'on se trouve en présence d'une idée qui a donné lieu à des interprétations multiples et parfois très différentes entre elles, comme c'est le cas pour l'idée de l'infini, le plus simple est généralement de commencer par rechercher ce que signifie, en lui-même, le mot qui sert à exprimer cette idée. Le mot "infini", envisagé ainsi d'après sa dérivation, désigne évidemment ce qui n'est pas fini, c'est-à-dire, fini étant étymologiquement synonyme de limité, ce qui n'a pas de limites. Il semble donc, au premier abord, que l'idée de l'infini, à ne considérer que la forme du mot qui l'exprime, se présente à nous comme une idée négative; ceci reviendrait à dire qu'on pourrait obtenir cette idée en partant de la conception du fini, et en supprimant la limite qui lui donne précisément le caractère de fini. Cependant, pour

(1) Le mot "infini", envisagé ainsi d'après sa dérivation, désigne évidemment ce qui n'est pas fini, c'est-à-dire, fini étant étymologiquement synonyme de limité, ce qui n'a pas de limites. Il semble donc, au premier abord, que l'idée de l'infini, à ne considérer que la forme du mot qui l'exprime, se présente à nous comme une idée négative; ceci reviendrait à dire qu'on pourrait obtenir cette idée en partant de la conception du fini, et en supprimant la limite qui lui donne précisément le caractère de fini. Cependant, pour qu'il en

En haut, début du manuscrit écrit par Berthe Guénon (copie légèrement réduite);
en bas, fac-similé de celui de René Guénon.

L'IDÉE DE L'INFINI

Lorsqu'on se trouve en présence d'une idée qui a donné lieu à des interprétations multiples et parfois très différentes entre elles, comme c'est le cas pour l'idée de l'infini, le plus simple est généralement de commencer par rechercher ce que signifie, en lui-même, le mot qui sert à exprimer cette idée. Le mot "infini", envisagé ainsi d'après sa dérivation, désigne évidemment ce qui n'est pas fini, c'est-à-dire, fini étant étymologiquement synonyme de limite, ce qui n'a pas de limites. Il semble donc, au premier abord, que l'idée de l'infini, à ne considérer que la forme du mot qui l'exprime, se présente à nous comme une idée négative ; ceci reviendrait à dire qu'on pourrait obtenir cette idée en partant de la conception du fini, et en supprimant la limite qui lui donne précisément le caractère de fini. Cependant, pour qu'il en soit ainsi, il faudrait admettre que la négation de la limite est véritablement une négation ; or elle n'est telle qu'en apparence. En effet, c'est la limitation elle-même qui est au contraire une véritable négation : négation de tout ce qu'elle exclut ; poser une limite, c'est nier par là même, pour le concept qui est enfermé dans cette limite, tout ce que celle-ci laisse en dehors d'elle. Donc, la négation d'une limite n'est en vérité que la négation d'une négation, c'est-à-dire au fond, logiquement et mathématiquement, une affirmation, de telle sorte que la négation de toute limite équivaut à une affirmation absolue. Ce qui n'a pas de limites, c'est ce dont on ne peut rien nier, donc ce qui contient tout ; il reste maintenant à

expliquer pourquoi cette idée, la plus affirmative de toutes, puisqu'elle comprend ou enveloppe toutes les affirmations particulières, s'exprime cependant sous une forme en apparence négative. C'est que, au point de vue du langage, toute affirmation directe est forcément une affirmation particulière ou déterminée, l'affirmation de quelque chose, tandis que l'affirmation totale et absolue n'est aucune affirmation particulière à l'exclusion des autres, puisqu'elle les implique toutes également. Cette affirmation absolue, étant absolument inconditionnée et indéterminée, ne peut donc s'exprimer dans le langage d'une façon directe ; c'est pourquoi elle est traduite indirectement sous une forme qui est négative en apparence, mais en apparence seulement, et sans laquelle elle ne serait exprimable en aucune façon, puisqu'elle est sans rapport avec une expression déterminée quelconque. Nous pouvons d'ailleurs faire à ce propos une remarque d'un ordre tout à fait général : c'est que toutes les notions qui correspondent aux principes les plus universels, donc celles qui ont la plus haute importance au point de vue métaphysique, ne peuvent, en raison de leur universalité même et de l'indétermination qu'elle entraîne, se traduire que par des expressions qui, comme le mot "infini", sont purement négatives dans leur forme extérieure ; et c'est là, dans l'exposition des doctrines proprement métaphysiques, une cause d'assez grandes difficultés.

Considérée comme nous venons de le faire, l'idée d'infini n'est aucunement discutable ni contestable et ne peut renfermer aucune contradiction ; nous pouvons même aller plus loin et dire que cette idée est nécessaire, car c'est sa négation qui serait contradictoire. En effet, si l'on envisage le Tout, au sens universel et absolu du mot, et indépendamment

de toutes les conceptions particulières qu'on pourrait chercher à s'en faire, il est évident qu'il ne peut être limité en aucune façon, car il ne pourrait l'être que par quelque chose qui lui serait extérieur, et, s'il y avait quelque chose qui lui fût extérieur, ce ne serait pas le Tout. Il importe de remarquer, d'ailleurs, que le Tout, en ce sens, ne doit pas être assimilé à un tout défini et déterminé, c'est-à-dire à un ensemble composé de parties qui seraient avec lui dans un rapport défini, et surtout qu'il ne doit pas être conçu à la façon d'une somme arithmétique, obtenue par l'addition de ses parties prises une à une et successivement⁶⁹. Une conception de ce genre, si on voulait l'universaliser, serait toujours contestable et hypothétique, et il y aurait même lieu, dans ce cas, de se demander si elle n'est pas contradictoire ; mais il ne peut y avoir rien de tel avec l'idée du Tout dans le premier sens, qui est proprement celle de l'Infini métaphysique. Identifier les deux conceptions serait aussi illégitime que de prétendre réduire cet Infini métaphysique à ce qu'on appelle l'infini mathématique, et cette réduction est en effet illégitime, car le premier seul est l'Infini au sens propre du mot, tandis que le second, comme nous le verrons par la suite, n'est en réalité que de l'indéfini.

La distinction essentielle à faire ici est, en effet, la distinction de l'infini et de l'indéfini ; on l'oublie trop souvent, et, faute de la faire, on est entraîné dans des contradictions insolubles. Ce n'est qu'abusivement qu'on donne à l'indéfini le nom d'infini ; nous l'avons appelé "infini mathématique" parce que c'est le nom qu'on lui donne d'ordinaire, et parce que c'est en mathématiques qu'on fait le plus souvent appel à cette notion, mais en nous réservant de montrer que ce prétendu infini n'est nullement

1. Même quand il ne s'agit que d'un tout particulier, il y a d'ailleurs deux cas à distinguer : un tout véritable est logiquement antérieur à ses parties et en est indépendant ; un tout conçu comme logiquement postérieur à ses parties, dont il n'est que la somme, ne constitue en réalité qu'un "ens rationis", dont l'existence, en tant que "tout", est subordonnée à la condition d'être effectivement conçu comme tel.

infini. Au lieu d'Infini métaphysique et d'infini mathématique, on dit quelquefois, à peu près dans le même sens, infini qualitatif et infini quantitatif ; mais cette opposition n'est pas justifiée, car l'Infini véritable, ne laissant rien en dehors de lui, doit comprendre à la fois le point de vue de la qualité et celui de la quantité, aussi bien que n'importe quels autres points de vue particuliers. De même, les points de vue logiques de l'extension et de la compréhension ne s'appliquent plus ici, du moins en tant qu'ils s'opposent l'un à l'autre, car l'Infini, pour être vraiment tel, doit être également infini en extension et en compréhension, de sorte que l'une et l'autre coïncident, et ce n'est jamais que dans des rapports plus ou moins généraux, mais aussi plus ou moins particuliers, et non universels, qu'elles sont en raison inverse l'une de l'autre ; c'est d'ailleurs là un point que nous ne pouvons que signaler en passant. De plus, l'infini qualitatif n'a de sens que par rapport à l'infini quantitatif, et, si on nie la légitimité de ce dernier, le premier n'est qu'une expression qui n'a plus aucune raison d'être ; si au contraire on admet à la fois et également la légitimité de l'un et de l'autre, on se trouve en présence de deux infinis supposés distincts, et dont chacun limiterait l'autre, ce qui revient à dire qu'ils s'excluraient l'un l'autre.

On donne encore pour synonyme à l'Infini métaphysique l'idée de la Perfection, et ceci est exact, mais à la condition de bien préciser ce qu'on entend par là, et d'avoir soin de distinguer les différents sens dans lesquels le mot "parfait" peut être pris et l'a été en effet. Il faut distinguer ici ce que nous pourrions appeler un sens individuel et un sens universel ; au premier sens, qui est le sens primitif du grec τέλειος, parfait est synonyme d'achevé et, dans une certaine

mesure, de fini, de complètement déterminé ou délimité⁷⁰ : c'est alors la perfection relative d'un être individuel qui est arrivé à tout le développement dont il est susceptible, ou encore d'un certain ensemble envisagé comme formant un système autonome, 5
comme se suffisant à lui-même. Mais cette conception du parfait comme étant ce qui se suffit à soi-même permet précisément de passer au second sens, qui se trouve déjà chez les néo-platoniciens (où il s'est introduit vraisemblablement sous l'influence des 10
doctrines orientales), et qui est celui, non plus d'une perfection relative, mais de la Perfection absolue : ce qui se suffit à soi-même, absolument, c'est ce hors de quoi il n'y a rien, c'est-à-dire le Tout ou l'Infini. Il se peut qu'il n'y ait pas lieu d'envisager, autrement que 15
par abstraction, des ensembles particuliers complètement isolés de tout ce qu'ils laissent en dehors d'eux, c'est-à-dire entièrement autonomes, et il se peut aussi qu'un être individuel, quel que soit son degré de 20
développement, ne constitue jamais un système clos, de même qu'il peut n'y avoir dans le monde aucun cycle fermé ; mais, quand il s'agit du Tout, il est nécessairement parfait, au sens universel et absolu, puisque, par définition, il ne peut rien n'y avoir qui soit en dehors du Tout. Seulement, quand on parle 25
de la Perfection en l'identifiant à l'Infini, il faut bien prendre garde encore que cette identification n'est vraie que dans ce sens universel, purement métaphysique, et non pas dans un sens spécial et restreint comme l'est, par exemple, celui de "perfection 30
morale", qui n'a pas à intervenir ici, et qui est pourtant, beaucoup trop souvent, celui que l'on envisage d'une façon à peu près exclusive, ce qui est très probablement le cas, en particulier, de ceux qui parlent d'"infini qualitatif". 35

2. C'est là l'interprétation qu'on donne le plus ordinairement du mot *τέλειος* ; nous croyons cependant que, s'il exprime une idée d'"achèvement", c'est surtout dans le sens où cette idée s'oppose à celle du "devenir" : ce ne serait donc pas le fini à proprement parler, mais plutôt le "définitif".

Spinoza distingue ce qui est « absolument infini » et ce qui est seulement « infini en son genre ». Ce qui est « absolument infini », c'est l'Infini au sens rigoureux du mot, c'est-à-dire le Tout absolu, qu'il

5 conçoit d'ailleurs d'une certaine façon, déjà plus particulière, formulée dans sa définition de la Substance ; et l'on peut remarquer que cette définition comme « ce qui est en soi et est conçu par soi » présente quelque rapport avec la notion de la Perfection

10 au sens universel, telle que nous l'avons précisée. Quant aux attributs de la Substance, chacun d'eux est « infini en son genre », et ceci peut s'entendre en ce sens qu'ils participent de l'infinité de la Substance, dont ils constituent l'aspect intelligible et dont ils

15 expriment l'essence ; et chacun l'exprime intégralement à sa façon, cette essence étant indivisible comme la Substance est une. On pourrait donc dire que les attributs sont infinis dans la mesure où ils sont identifiés à la Substance ; mais, en tant qu'ils

20 sont envisagés séparément et distinctement, ils ne peuvent plus être dits infinis à proprement parler, puisqu'il y a incompatibilité entre des infinis distincts. D'ailleurs, si on les envisage ainsi, ils sont déjà des déterminations ; or Spinoza lui-même reconnaît que

25 « *omnis determinatio negatio est* », et qui dit négation dit limitation. Seulement, ce qu'il faut bien remarquer ici, c'est que Spinoza appelle « finie en son genre » une chose qui peut être limitée par une chose de même nature ; un attribut ne peut pas être fini dans

30 ce sens, mais il l'est dans un autre sens, en ce que toute détermination laisse quelque chose en dehors d'elle, par quoi elle est bornée, même si ce qu'elle laisse ainsi en dehors est d'une autre nature que ce qu'elle comprend. On pourrait même dire qu'une

35 chose « infinie en son genre », parce qu'elle com-

prend la totalité ou l'intégralité de ce genre, peut être en même temps finie par rapport à un genre d'ordre plus étendu, dans lequel elle ne constitue plus qu'une simple espèce, comme nous le verrons plus loin à propos de l'espace. Ainsi, « infini en son genre », si on laisse de côté la participation à l'infinité de la Substance, ne peut, en somme, signifier rien d'autre qu'une indéfinité : ce qui n'est pas « fini en son genre » n'est pas infini pour cela, mais seulement indéfini.

Nous devons donc maintenant préciser cette distinction, que nous regardons comme fondamentale, de l'infini et de l'indéfini. Descartes semble bien avoir voulu établir cette distinction, mais il ne l'a pas formulée assez nettement, puisque, selon lui, l'indéfini est ce dont nous ne voyons pas les limites, et qui peut en réalité être infini, bien que nous ne puissions pas affirmer qu'il le soit. Il dit en effet : « Et, pour nous, en voyant des choses dans lesquelles, selon certains sens, nous ne remarquons point de limites, nous n'assurerons pas pour cela qu'elles soient infinies, mais nous les estimerons seulement indéfinies »⁷¹. Et il en donne comme exemples l'étendue et la divisibilité des corps ; il n'assure pas que ces choses soient infinies, mais cependant il ne semble pas non plus vouloir le nier formellement, bien qu'il dise un peu plus loin « qu'encore que nous y remarquions des propriétés qui nous semblent n'avoir point de limites, nous ne laissons pas de connaître que cela procède du défaut de notre entendement, et non point de leur nature »⁷². Il réserve donc, avec juste raison, le nom d'infini à ce qui ne peut avoir aucune limite ; mais la notion de l'indéfini a besoin d'être précisée plus qu'il ne le fait. Nous dirons que l'indéfini ne peut pas être infini, parce que, même si nous n'en voyons pas les

3. *Principes de la Philosophie*, I, 26.

4. *Ibid.*, I, 27.

limites, il n'en est pas moins certain que ces limites existent, dès lors que le concept de cet indéfini comporte une détermination qui laisse quelque chose en dehors. Fini étant synonyme de borné, l'indéfini est encore du fini ; les limites peuvent en être reculées autant qu'on le veut, « selon certains sens » tout au moins, mais elles ne sont pas supprimées par là même, et, en tout cas, si certaines limitations sont supprimées, il en subsiste encore d'autres. C'est pourquoi nous avons dit, au début, que l'idée de l'infini ne peut pas s'obtenir en partant du fini ; au contraire (et ainsi la distinction devient très nette), l'indéfini procède du fini, et, par conséquent, il est toujours réductible au fini. Cela peut d'ailleurs être compris plus aisément par un exemple, qui sera la considération du prétendu "infini mathématique", dans lequel nous distinguerons tout d'abord deux aspects principaux : d'une part, l'infini arithmétique ou numérique, ou de la quantité discontinue, et, d'autre part, l'infini géométrique ou spatial, ou de la quantité continue.

D'abord, pour le premier cas, celui de la quantité arithmétique, si nous considérons la suite des nombres, à partir de l'unité, il est évident que cette suite est indéfinie, car, étant donné un nombre quelconque, nous pouvons toujours, en lui ajoutant l'unité, former le nombre suivant, et il n'y a aucune raison pour s'arrêter à un nombre déterminé. D'autre part, cette suite indéfinie est bien formée à partir d'éléments finis, puisqu'elle s'obtient par des additions successives de l'unité à elle-même indéfiniment répétée ; ce n'est que l'extension indéfinie du procédé de formation d'une somme arithmétique quelconque. Les limites peuvent ici être reculées autant qu'on le veut, et ainsi les nombres vont en croissant indéfini-

ment ; mais cet accroissement indéfini ne peut aucunement conduire à un nombre infini, car l'idée même de nombre infini est une idée contradictoire, c'est-à-dire une impossibilité. En effet, un nombre supposé infini serait un nombre plus grand que tout autre nombre ; or, si grand que soit un nombre, on peut toujours en former un plus grand en lui ajoutant l'unité, en vertu même de la façon dont est formée la suite des nombres. Il ne peut donc pas y avoir un nombre qui soit plus grand que tous les autres ; mais, si par nombre infini on entendait autre chose que cela, il faudrait admettre qu'il peut y avoir différents nombres infinis, et, par suite, qu'un infini peut être plus grand ou plus petit qu'un autre infini ; l'absurdité de tels énoncés, encore qu'ils soient d'un usage assez courant en mathématiques, suffit à montrer qu'il n'y a là qu'un emploi abusif du mot "infini". Il ne peut pas y avoir de nombre infini ; en d'autres termes, l'idée de l'infini numérique est une idée qui, du point de vue de la logique pure, est, quoi qu'on en ait pu dire, sans aucune valeur. La suite indéfinie des nombres, formée en partant du fini, ne nous fait jamais sortir du fini ; la limitation n'est donc pas supprimée du fait de l'indéfini, mais, puisqu'il n'est pas possible de s'arrêter en un point déterminé, il faut seulement que cette limitation soit d'un autre ordre que celle qui s'applique à un ensemble défini de nombres, pris entre deux nombres déterminés quelconques ; il faut qu'elle tienne, non pas à des propriétés particulières de certains nombres, mais à la nature même du nombre dans toute sa généralité.

Remarquons à ce propos que, si l'on supposait que la suite des nombres finis aboutit à un nombre infini, il faudrait supposer en même temps qu'il y a des nombres qui ont de tout autres propriétés que

ceux que l'on considère d'ordinaire ; sinon, on tomberait dans des contradictions trop manifestes. Ainsi, pour former tous les multiples d'un nombre quelconque, 3 par exemple, il suffit de multiplier

5 chaque nombre entier par 3, de sorte qu'il y aura un multiple de 3 et un seul correspondant à chaque nombre entier. La série des nombres entiers et celle des multiples de 3 devraient donc avoir exactement le même nombre de termes ; mais, d'autre part, il y a

10 trois fois moins de termes dans la seconde série que dans la première, puisque les multiples de 3 ne sont autres que les nombres entiers pris de 3 en 3 ; et d'ailleurs le même raisonnement est valable pour les multiples de n'importe quel nombre ⁷³. Dans l'hypothèse du nombre infini, on ne pourrait échapper à

15 cette contradiction qu'en admettant qu'il doit y avoir des nombres qui ne peuvent plus être multipliés par 3 (ou par tout autre nombre), parce que les produits ainsi obtenus dépasseraient l'infini. On peut aussi

20 établir un raisonnement tout à fait analogue en considérant, comme l'a fait notamment Cauchy ⁷⁴, la suite des carrés des nombres entiers, ou celle de leurs cubes, ou, plus généralement, de leurs puissances d'un exposant quelconque ; on se trouverait en présence

25 de la même contradiction, et il faudrait admettre également que, à partir d'un certain nombre, l'élévation à une puissance donnée ne serait plus possible, toujours parce que le résultat qu'elle donnerait dépasserait l'infini ⁷⁵. On a même été conduit à envisager

30 en effet des nombres « plus grands que l'infini » (cet infini est donc bien relatif) ; de là des théories comme celle du “transfini”, qui peuvent assurément être fort ingénieuses, mais dont la valeur logique sera toujours des plus contestables. Dans le calcul des séries

35 infinies, on a des sommes qui dépendent de l'ordre

5. Leibnitz montrait de la même façon qu'il ne peut pas y avoir un nombre qui soit plus grand que tous les autres, en comparant à la suite des nombres entiers celle des nombres pairs, c'est-à-dire des multiples de 2 : « Le plus grand des nombres est la même chose que le nombre de toutes les unités. Mais le nombre de toutes les unités est la même chose que le nombre de tous les nombres (car toute unité ajoutée aux précédentes fait toujours un nouveau nombre). Mais le nombre de tous les nombres implique une contradiction, ce que je montre ainsi : à tout nombre correspond un nombre égal à son double. Donc le nombre de tous les nombres n'est pas plus grand que le nombre des nombres pairs, c'est-à-dire que le tout n'est pas plus grand que sa partie » (Edition Gerhardt, I, 338). Et il disait ailleurs : « En dépit de mon calcul infinitésimal, je n'admets pas de vrai nombre infini, quoique je confesse que la multitude des choses surpasse tout nombre fini, ou plutôt tout nombre » (*Ibid.*, VI, 629).

6. *Sept leçons de Physique générale*, 3^{ème} leçon. Cauchy attribuait d'ailleurs cet argument à Galilée.

7. Dès lors qu'il n'y a pas de « nombre de tous les nombres », toutes ces difficultés disparaissent, car il n'y a évidemment pas lieu de se demander si les nombres qui forment une certaine suite indéfinie sont ou ne sont pas en nombre égal à celui de tous les nombres entiers ; ce serait se poser une question qui ne peut plus avoir aucun sens.

de leurs termes, des produits qui dépendent de l'ordre de leurs facteurs, *etc.* Il y aurait ainsi des nombres auxquels aucune des règles du calcul ordinaire ne s'appliquerait plus, c'est-à-dire, en somme, des nombres qui ne seraient pas des nombres, puisqu'ils n'auraient plus rien de commun avec les autres nombres qu'une simple dénomination, celle de "nombre", qui deviendrait alors purement conventionnelle et arbitraire. 5

Deux autres remarques doivent encore être faites ici : la première est que, regardant la quantité arithmétique comme essentiellement discontinue, nous n'avons eu à envisager que la suite des nombres entiers, car la considération des nombres fractionnaires n'a pour but que d'introduire en quelque sorte, et d'ailleurs d'une façon encore très incomplète, le continu dans le discontinu en réduisant les intervalles de ce dernier, et elle n'est ainsi qu'une conséquence de l'application des nombres à la mesure des grandeurs continues ⁷⁶ ; et la même chose est vraie, à plus forte raison, lorsqu'il s'agit des nombres irrationnels. La seconde remarque, c'est que la suite des nombres est formée à partir de l'unité, et non à partir de zéro ; en effet, l'unité étant posée, toute la suite des nombres s'en déduit de telle façon qu'on peut dire qu'elle est déjà impliquée virtuellement dans cette unité initiale, au lieu que de zéro on ne peut tirer aucun nombre ; le passage de zéro à l'unité ne peut se faire de la même façon que le passage de l'unité aux autres nombres, ou d'un nombre quelconque au nombre suivant, et supposer possible ce passage de zéro à l'unité, c'est avoir déjà posé implicitement l'unité. Enfin, poser zéro au début de la suite des nombres, comme s'il était le premier de cette suite, ne peut avoir que deux significations : ou bien c'est 10 15 20 25 30 35

8. L'unité arithmétique véritable est essentiellement indivisible et sans parties ; les "unités de mesure" seules sont divisibles ; il est donc tout à fait impropre de définir les fractions comme des "parties de l'unité".

admettre que zéro peut avoir avec les autres nombres des rapports de même ordre que les rapports de ces nombres entre eux, ce qui n'est pas (puisque zéro multiplié ou divisé par un nombre quelconque donne toujours zéro) ; ou bien c'est un simple artifice de notation, qui ne peut qu'entraîner des confusions. L'emploi de cet artifice ne se justifie guère que pour permettre l'introduction de la notation des nombres négatifs, dont il serait trop long et hors de propos de discuter ici les avantages et les inconvénients ; en tous cas, on ne devrait jamais oublier, dans l'usage qu'on en fait, qu'il ne s'agit là que d'une convention, et rien de plus.

Nous passerons maintenant à l'infini géométrique ou spatial, dans lequel nous aurons à établir une nouvelle distinction, suivant qu'il s'agira, pour employer les termes habituels, de l'infiniment grand ou de l'infiniment petit. Nous devons ensuite envisager, ou tout au moins indiquer, un autre aspect de la question en ce qui concerne le nombre, non plus en lui-même et en tant que discontinu, mais par suite de ce que nous avons appelé l'introduction du continu dans le discontinu, c'est-à-dire, en d'autres termes, en tant que la représentation numérique est appliquée au continu spatial.

Tout d'abord, il faut bien remarquer que, contrairement à ce qu'on a prétendu quelquefois, l'espace ne nous est nullement donné comme infini ; ce qui nous est donné dans l'expérience, ce ne sont jamais que des portions d'espace plus ou moins étendues, mais toujours aussi plus ou moins limitées, et ce n'est que par une construction de l'esprit que nous étendons ces données particulières pour en former le concept de l'espace en général, de sorte qu'il y a toujours lieu de se demander dans quelle

mesure cette extension est légitime. Il ne suffit pas, pour que l'espace soit infini, de dire qu'il ne peut être borné que par quelque chose qui serait encore de l'espace, de sorte que l'espace en général ne pourrait plus être borné par rien (c'est là ce que Spinoza entend par « infini en son genre »). On peut appliquer à l'espace ce que nous avons dit précédemment d'une façon tout à fait générale : le genre espace, dans son intégralité, peut ne constituer qu'une espèce d'un genre plus étendu. C'est ainsi que Kant fait de l'espace et du temps deux espèces d'un même genre, celui des « formes de la sensibilité » ; il est bien entendu, d'ailleurs, que nous ne voulons pas discuter ici cette théorie de Kant, et que nous la citons simplement comme un exemple qui nous permet de faire comprendre la possibilité d'une telle conception. Pour en donner encore un autre exemple, si l'on définit avec Leibnitz l'espace comme un « ordre de coexistence » et le temps comme un « ordre de succession », on les fait ainsi rentrer de même l'un et l'autre dans un genre qu'on pourra appeler, si l'on veut, celui des « lois de la coordination universelle » (en faisant d'ailleurs certaines restrictions quant à la façon dont il faut entendre cette universalité). Il est possible de concevoir, par de semblables considérations, que l'espace puisse être en quelque façon limité par le temps, ou réciproquement, sans d'ailleurs que l'un soit pour cela réductible à l'autre. En tout cas, sans entrer plus avant dans cette question, et en nous bornant à envisager uniquement l'espace (indépendamment de ses rapports avec le temps ou avec quelque autre chose), nous pouvons en dire à peu près ce que nous avons dit du nombre. L'espace peut, comme le nombre, être borné par sa nature même ; ce qui le limite alors, ce n'est pas un autre

espace, puisqu'il s'agit ici de l'espace dans sa notion la plus générale, mais c'est la détermination même par laquelle il est cela, l'espace, et non pas autre chose. Il doit en être ainsi dès lors que le concept du prétendu
5 infini spatial est formé à partir d'éléments finis ; procédant du fini, il ne peut, suivant la distinction que nous avons établie précédemment, être que de l'indéfini.

Une première difficulté se trouve résolue par
10 là même : c'est que, si l'on considère une ligne, une droite par exemple, comme infinie, cet infini doit être moindre, et même infiniment moindre, que celui qui est constitué par une surface dans laquelle cette ligne est contenue avec une infinité d'autres, et ce
15 deuxième infini, à son tour, sera infiniment moindre que celui de l'étendue à trois dimensions ; et la possibilité même de la coexistence de tous ces infinis, dont les uns le sont au même degré et les autres à des degrés différents, devrait suffire à prouver qu'aucun
20 d'eux ne peut être véritablement infini. Au contraire, il n'y a aucune contradiction à admettre la coexistence d'indéfinités multiples et de différents ordres : la ligne, indéfinie suivant une seule dimension, peut être considérée comme constituant une indéfinité
25 simple ou du premier ordre, qui sera un élément d'une indéfinité du second ordre, c'est-à-dire d'une surface, indéfinie suivant deux dimensions, et comportant une indéfinité de tels éléments ; cette surface sera de même un élément de l'indéfinité du troisième
30 ordre, c'est-à-dire de l'étendue à trois dimensions. Chaque dimension introduit dans l'étendue un nouveau degré d'indétermination, et on obtient ainsi ce qu'on pourrait appeler des puissances successives de l'indéfini ; tant qu'il n'est question que d'indéfini, toutes ces considérations demeurent parfaitement accep-
35

tables, et elles ne cessent de l'être que par la confusion de l'indefini avec l'infini.

D'ailleurs, les résultats mêmes de la géométrie analytique sont loin de nous autoriser à considérer comme infinies les lignes et les surfaces non fermées, 5
puisque'ils nous montrent, par exemple, qu'il y a coïncidence entre les points dits "à l'infini" sur une droite dans un sens et dans l'autre, de sorte que la droite, par son prolongement indefini dans les deux sens, est réductible à une ligne fermée. Il y a d'ailleurs 10
un moyen élémentaire de se rendre compte de cette coïncidence par la considération des parallèles comme limite des positions successives de deux droites sécantes dont le point de rencontre s'éloigne indefiniment : que cet éloignement ait lieu dans un sens ou 15
dans l'autre, la position limite sera la même (en géométrie euclidienne tout au moins). Si maintenant nous considérons un plan, la géométrie analytique montre que tous les points "à l'infini" de ce plan sont situés sur une même droite, dite "droite de l'infini", 20
et que cette droite présente d'ailleurs en même temps les caractères d'un cercle. La comparaison de la géométrie plane avec la géométrie sphérique permet de donner une interprétation de ces résultats ; il y a, en effet, une parfaite concordance entre les propriétés 25
des droites dans le plan et celles des grands cercles (ou cercles diamétraux) sur la surface de la sphère. On peut alors considérer le plan comme la limite d'une surface sphérique dont le centre s'éloigne indefiniment, la courbure variant en raison inverse du 30
rayon, de sorte que, pour un éloignement indefini, on peut la regarder comme nulle, ou du moins, plus rigoureusement, comme devenant aussi petite qu'on le veut ; et ainsi le plan, indefiniment étendu, est réductible à une surface fermée par cette extension 35

même. On voit très nettement, par ces considérations et d'autres du même genre, que l'indéfini spatial n'est pas autre chose qu'une extension du fini, car on peut ainsi saisir en quelque façon ce que nous appellerions volontiers les "confins de l'indéfini".

Il y a encore une autre façon de montrer que l'espace ne peut être véritablement infini, en envisageant sa divisibilité : l'espace est divisible, et c'est sur cette divisibilité qu'est fondée la méthode qui sert d'ordinaire à mesurer ; diviser l'espace, c'est découper dans le continu spatial un certain nombre de portions juxtaposées dont ce continu sera la somme, ou mieux dont l'addition reconstituera ce même continu. Une telle division doit toujours être possible, quel que soit l'espace considéré (si grand ou si petit qu'il soit), et, si on l'étend idéalement à tout l'espace, celui-ci se trouvera décomposé en un certain nombre d'éléments finis, dont la somme, quel que soit leur nombre, ne pourra jamais être qu'indéfinie, mais non pas infinie ; et il ne signifierait rien de dire que ces éléments sont en nombre infini, puisque nous avons vu que l'idée de nombre infini est une idée contradictoire. Dans l'ordre spatial comme dans l'ordre numérique, ce qu'on appelle l'infiniment grand n'est en réalité que l'indéfiniment croissant, c'est-à-dire ce qui est susceptible, par une variation continue ou discontinue selon le cas (continue pour l'espace, discontinue pour le nombre), de devenir plus grand que toute quantité donnée à l'avance. Cette notion ne peut donc légitimement s'appliquer qu'à une variable, et non à une quantité supposée fixe comme le serait un prétendu infini actuel ; et ceci est également vrai de la notion corrélatrice de l'indéfiniment décroissant, qu'on appelle abusivement l'infiniment petit, notion à laquelle nous

conduit précisément la considération plus approfondie de la divisibilité de l'espace.

Cette divisibilité, en effet, est applicable à une portion quelconque de l'espace, si petite soit-elle, par cela même qu'elle est encore de l'espace, de sorte que, si la divisibilité est limitée, cette limite ne peut venir que de la nature même de l'espace ; tant qu'il y a de l'étendue, cette étendue est toujours divisible, et ainsi sa divisibilité est indéfinie. En même temps que la division est poussée de plus en plus loin, les portions d'espace obtenues par cette division deviennent de plus en plus petites ; elles sont donc indéfiniment décroissantes, c'est-à-dire que chacune d'elles peut devenir plus petite que toute quantité donnée, pourvu seulement que la division soit poussée assez loin. D'ailleurs, si cette division aboutissait à des éléments inétendus, et par suite indivisibles, on ne voit pas comment la somme de ces éléments inétendus arriverait à former une étendue ; c'est pourquoi on se croit obligé d'admettre (comme le fait notamment Pascal) la divisibilité "à l'infini", alors que cependant, étant conditionnée par l'étendue, elle ne peut pas plus être infinie que celle-ci ; mais sa limite, de même que celle de l'étendue dans le sens de l'accroissement indéfini, ne doit pas être cherchée ailleurs que dans la détermination même qui constitue la nature propre de l'espace. Celui-ci ne peut se résoudre en éléments simples, c'est-à-dire indivisibles, sans cesser d'être en tant qu'espace ; il ne peut donc être une somme de tels éléments, mais ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait rien de simple, car le composé peut être formé, à partir des éléments, tout autrement qu'à la façon d'une somme arithmétique.

Il y a corrélation entre les notions de l'indéfiniment croissant et de l'indéfiniment décroissant, et il

est assez singulier qu'on l'ait souvent perdu de vue ; ainsi, les mathématiciens reconnaissent volontiers que l'expression "tendre vers l'infini", au lieu de "croître indéfiniment", n'a aucun sens, parce qu'une grandeur

5 ne peut tendre que vers une limite, et non vers ce qui serait une absence de limite, et, en même temps, ils n'éprouvent aucun scrupule à employer l'expression "tendre vers zéro" dans le sens de "décroître indé-

10 finiment". Cependant, zéro, à ce point de vue, est exactement symétrique du soi-disant infini numérique, et l'un ne peut pas plus être atteint effectivement dans l'ordre des quantités indéfiniment décroissantes que l'autre ne peut l'être dans l'ordre des quantités

15 indéfiniment croissantes ; une quantité qui peut devenir aussi petite qu'on le veut ne pourra jamais devenir pour cela rigoureusement nulle, alors même qu'elle pourrait pratiquement être considérée comme négligeable par rapport à d'autres quantités. Cette

20 corrélation est d'ailleurs rendue évidente par la représentation numérique : il suffit de considérer, en même temps que la suite des nombres entiers, qui va en croissant indéfiniment à partir de l'unité, la suite de leurs inverses, qui va en décroissant indéfiniment à partir de la même unité (laquelle est à elle-même

25 son propre inverse) ; à chaque nombre de l'une des suites correspond un nombre de l'autre et inversement, de sorte que ces deux suites sont également indéfinies (et de la même façon, bien qu'en sens inverse). D'ailleurs, l'application du discontinu nu-

30 mérique au continu spatial ne présente ici rien d'arbitraire, car elle résulte du procédé même de division qui découpe dans l'espace des portions comprises entre des limites supposées fixes ; elle ne devient insuffisante que lorsque ces limites mêmes

35 sont regardées comme variables, et alors il faut faire

appel à une autre représentation numérique dans laquelle la continuité ne soit plus exclue, ce qui est obtenu par l'emploi du calcul infinitésimal.

La corrélation entre les deux ordres d'indéfini- 5
 nité a été méconnue par ceux qui, sans admettre l'in-
 finiment grand, croient cependant pouvoir admettre
 l'infiniment petit ; c'est ainsi que Leibnitz, tout en
 rejetant la notion du "nombre infini" (le nombre,
 pour lui, n'est pas « susceptible du dernier degré »),
 considère la matière étendue, non seulement comme 10
 « divisible à l'infini », mais encore comme « actuelle-
 ment sous-divisée à l'infini » dans toutes ses parties ⁷⁷ ;
 selon lui, la matière est multitude, mais, chose qui
 semble assez étrange, cette multitude, dans laquelle il
 veut placer l'infini, ne constitue pas un nombre, bien 15
 qu'étant un « résultat des unités » ⁷⁸. Cette idée, qui se
 présente chez lui comme une application du principe
 de continuité, se rattache précisément à sa découverte
 du calcul infinitésimal, d'une part, et, d'autre part, à
 certaines vues d'un ordre différent, suggérées notam- 20
 ment par l'invention du microscope, et que l'expé-
 rience ultérieure n'a nullement confirmées ni même
 justifiées. Ainsi, une cellule ne présente aucunement
 une organisation comparable à celle d'un être vivant
 supérieur, et elle n'est pas composée de parties 25
 semblables à des cellules plus petites. L'observation
 ne permet pas davantage de soutenir une théorie
 comme celle de l'"emboîtement des germes" (l'être y
 étant supposé "actuellement préformé"), qu'admettait
 Leibnitz. Sans doute, celui-ci a bien vu que l'impos- 30
 sibilité de s'arrêter à un point déterminé dans la
 division de la matière étendue pouvait servir à réfuter
 l'atomisme, puisque tout élément corporel, étant
 encore étendu, sera toujours divisible par là même ;
 mais il ne semble pas avoir vu aussi nettement les 35

9. Voir notamment *Monadologie*, 65.

10. « ... L'âme est dans le corps comme l'unité est dans le résultat des unités, qui est la multitude » (*Système nouveau de la nature et de la communication des substances*, Edition Gerhardt, IV, 485).

difficultés introduites par sa supposition d'une « sous-division actuelle à l'infini ». Ainsi, on pourrait reprocher à une telle hypothèse de rendre le mouvement impossible, en lui opposant un argument de ce genre, assez analogue à ceux de Zénon d'Elée : un mobile ne pourrait jamais passer d'une position à une autre, parce que, entre ces deux positions, si rapprochées soient-elles, il y en aurait toujours une infinité d'autres qui devraient être parcourues successivement, et, quel que soit le temps employé pour les parcourir, cette infinité ne pourrait jamais être épuisée ; si elle peut l'être, c'est qu'elle n'est pas une infinité, bien qu'elle puisse être cependant une indéfinité, et, ici encore, toute la difficulté provient de la confusion de l'infini et de l'indéfini. Nous nous bornons à signaler cette difficulté, sans pouvoir ici nous étendre davantage sur les considérations relatives au mouvement ⁷⁹. Cependant, pour être juste envers Leibnitz, il convient de reconnaître que l'idée de l'infini, dans le sens où il l'entend, n'est pas pour lui une idée adéquate, mais bien plutôt une idée n'ayant qu'un caractère symbolique, résultant de la part de confusion que nos perceptions comportent inévitablement. Même lorsque ces perceptions sont partiellement distinctes, elles peuvent ne pas l'être dans tous leurs éléments ; et c'est là le cas pour la notion de la matière, dont les éléments sont une multitude, et en raison même de cette multitude qu'elle enveloppe. Cette idée de l'infini peut servir comme moyen de représentation pour nous rendre les choses intelligibles dans une certaine mesure, mais elle devrait s'éliminer dans une perception qui serait entièrement distincte, de même que, dans le calcul infinitésimal, les "infiniment petits" s'éliminent d'eux-mêmes dans les résultats auxquels leur emploi nous a permis d'aboutir.

11. Nous ajouterons seulement, en ce qui concerne les arguments de Zénon d'Elée, qu'ils nous semblent bien avoir été destinés à prouver, non pas l'impossibilité véritable du mouvement, mais seulement son incompatibilité avec la supposition, admise notamment par les atomistes, d'une multiplicité réelle et irréductible existant dans la nature des choses ; c'est donc contre cette multiplicité même qu'ils devaient être dirigés en réalité.

Quoi qu'il en soit, presque toutes les difficultés logiques auxquelles le calcul infinitésimal semble donner lieu sont aisément résolues lorsqu'on remplace la notion d'"infinitement petits" par celle d'"indéfiniment décroissant"⁸⁰. Ainsi, on peut considérer des quantités infinitésimales de différents ordres, celles de chaque ordre étant infinitésimales, non seulement par rapport aux quantités ordinaires, mais encore par rapport aux quantités infinitésimales des ordres précédents, et cela est tout aussi légitime qu'il était légitime de considérer des indéfinis de différents ordres dans le sens des quantités croissantes. Il n'y avait pas hétérogénéité entre les quantités indéfinies et les quantités simplement finies ; de même, il n'y a pas hétérogénéité entre les quantités finies ordinaires et les quantités infinitésimales, les premières pouvant elles-mêmes être regardées comme infinitésimales par rapport à des quantités indéfiniment croissantes. Dans les deux cas, une quantité d'un certain ordre peut être regardée comme la somme d'une indéfinie d'éléments, dont chacun est une quantité infinitésimale par rapport à cette somme ; celle-ci ne peut être effectuée à la façon d'une somme arithmétique, parce qu'il faudrait pour cela une série indéfinie d'additions successives ; mais elle pourra l'être par une opération unique, qui est une intégration. Il y a là une méthode de mesure qui est toute différente de la méthode habituelle fondée sur la division en portions définies ; c'est encore là un point sur lequel nous ne pouvons insister, mais dont nous tenons du moins à signaler l'importance. Lorsqu'il s'agit simplement d'indéfini, la notion de somme arithmétique n'est déjà plus applicable ; à plus forte raison ne pourrait-elle pas l'être pour le Tout absolu, et c'est ce qui justifie une remarque que nous avons

12. Il faut peut-être faire exception, cependant, pour la difficulté qui est inhérente au "passage à la limite", dont la justification demanderait d'autres développements.

faite au début en ce qui concerne la conception de ce Tout. La notion d'intégration pourrait alors fournir des conceptions beaucoup plus justes, à la condition, d'ailleurs, de ne pas oublier que son emploi dans ce cas ne peut encore avoir qu'un caractère purement symbolique. D'autre part, pour en revenir au point de vue mathématique, l'introduction de grandeurs indéfiniment décroissantes permet, comme nous l'avons déjà dit, une représentation plus parfaite de la quantité spatiale, que l'on peut ainsi faire varier entre des limites se rapprochant autant qu'on le veut, ce qui, pratiquement tout au moins, équivaut à une variation continue.

Nous pourrions parler encore de l'indéfiniété temporelle, pour laquelle il y aurait lieu d'établir une discussion assez analogue à celle qui se rapporte à l'indéfiniété spatiale ; mais nous devons nous borner à l'indiquer sans entrer dans de nouveaux développements à ce sujet. Ces développements aboutiraient à montrer que la notion de cette indéfiniété temporelle, ou de la perpétuité de la durée, n'a pas plus de rapport avec l'idée de l'éternité que la notion de l'indéfiniété spatiale n'en a avec l'idée de l'Infini véritable. Métaphysiquement, l'idée d'éternité se rapporte à ce qui est en dehors et au-delà du temps, à ce qui n'est pas soumis à la détermination temporelle ; il n'est donc pas possible de l'appliquer, sans la détourner de son sens véritable, à ce qui n'est que l'extension indéfinie du temps lui-même.

En résumé, que nous considérions la quantité comme discontinue ou comme continue, que nous la considérions dans l'ordre croissant ou dans l'ordre décroissant, nous sommes toujours amené logiquement à la regarder comme indéfinie, mais nullement comme infinie. Donc, quand on parle d'infini mathé-

matique, ou ce terme implique une idée contradictoire, comme celle du “nombre infini”, ou il est simplement employé, par abus, comme synonyme d’indéfini. Dans ce dernier cas, les contradictions auxquelles on se heurte sont moins graves, et même on peut dire qu’elles ne sont qu’apparentes, car elles disparaîtraient si l’on avait soin d’établir toujours la distinction de l’infini et de l’indéfini ; et Condillac a dit avec raison que « ce seul changement de nom eût prévenu bien des erreurs »⁸¹ ; mais ceci ne veut pas dire, d’ailleurs, qu’elles ne tiennent qu’à une simple faute de langage, car cette faute elle-même peut correspondre à une confusion très réelle dans les idées exprimées. Il ne faut pas oublier non plus que l’expression réagit en quelque sorte sur les idées elles-mêmes, à tel point que l’emploi d’une simple notation peut avoir, pour la pensée mathématique surtout, des conséquences auxquelles ne songent pas d’ordinaire ceux qui font usage de cette notation. Bien des questions ne sont insolubles que parce qu’elles sont mal posées ; et bien des discussions stériles seraient évitées si l’on s’en tenait strictement à la distinction que nous avons indiquée, même en la précisant aussi peu que le faisait Descartes, qui, du moins, ne voulait pas « s’embarrasser dans les disputes de l’infini »⁸², et si l’on réservait le nom d’infini à cela seul qui est véritablement infini, ou, pour parler comme Spinoza, « absolument infini ».

Il peut sembler que l’argumentation qui précède, en ce qui se rapporte au prétendu “infini mathématique”, soit assez analogue à celle par laquelle certains philosophes, notamment Renouvier et l’école néo-criticiste, et aussi certains mathématiciens comme Cauchy, ont établi la thèse “finitiste” au sens ordinaire de ce mot, bien que nous ayons d’ailleurs

13. *Traité des Sensations*, 1^{ère} partie, chap. 4 ; cf. *Art de Penser*, chap. 12 .

14. *Principes de la Philosophie*, I, 26.

constitué cette argumentation d'une façon entièrement indépendante des travaux auxquels nous faisons allusion. Si nous indiquons ici le caractère fortuit de ce rapprochement, c'est qu'il est accompagné, croyons-nous, d'une différence essentielle et d'un ordre plus profond, que nous tenons à signaler en terminant. En cherchant à prouver l'existence de l'infini de nombre et de grandeur, on a eu parfois l'intention de montrer que, « malgré le néo-criticisme, une métaphysique infinitiste est probable »⁸³ ; c'est donc que les néo-criticistes et leurs adversaires ont au moins cette idée en commun, que l'Infini métaphysique est solidaire de l'infini mathématique. Pour nous, au contraire, c'est la conception même de l'Infini métaphysique qui nous garantit "*a priori*" qu'aucun "infini particulier", s'il est permis d'employer cette expression, ne peut être vraiment infini. Ainsi, si nous n'éprouvions pas quelques répugnances à adopter des dénominations dont l'utilité nous paraît assez contestable, nous pourrions dire que, si nous sommes "finitiste" en mathématique, c'est, avant tout, parce que nous sommes "infinitiste" en métaphysique. Abordant dans ces conditions l'étude de l'infini mathématique, nous sommes assuré par avance qu'il ne peut être qu'une illusion ; mais encore faut-il se rendre compte de ce qui a pu donner naissance à cette illusion, et c'est ce que nous avons essayé de faire en précisant les caractères de la notion d'indéfinité, ou du moins d'un aspect de cette notion, car l'indéfinité pourrait s'entendre aussi de tout autre chose que de la quantité. D'une façon générale, nous pouvons dire que le terme "indéfinité" implique essentiellement l'idée d'un développement de possibilités dont nous ne pouvons atteindre actuellement les limites ; dans son application à la quantité, il comportera donc une notion de

15. La phrase que nous citons ici est celle par laquelle M. Couturat conclut sa thèse *De l'infini mathématique* (p. 580).

variation, soit dans le sens de l'“indéfiniment croissant”, soit dans celui de l'“indéfiniment décroissant”, comme traduction de cette idée de développement dans le domaine quantitatif. Seulement, il ne faut pas oublier que ce n'est là qu'une application particulière, 5
quelle qu'en soit d'ailleurs l'importance, et qu'il peut y avoir, en dehors de la quantité et de ses modes, bien d'autres possibilités qui soient également susceptibles d'un développement indéfini.

RENÉ GUÉNON